

The logo for Cogra, featuring the word "Cogra" in a white, elegant serif font, followed by a stylized white square icon containing a vertical line and a diagonal line, with a registered trademark symbol (®) to its upper right.

Cogra®

Rapport financier annuel

Exercice 2021/2022, clos le 30 juin 2022



RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Exercice clos le 30 juin 2022

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte, conformément à la loi et aux statuts, pour vous rendre compte de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 juin 2022, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice à titre ordinaire, et pour renouveler différentes délégations à consentir au Conseil d'administration à titre extraordinaire.

Le commissaire aux comptes vous donnera dans son rapport toute information quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Au présent rapport est annexé, conformément à l'article R 225-102 alinéa 2 du Code de Commerce, un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices. Nous repreneons, ci-après, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Nous annexons également un tableau récapitulatif des délégations de pouvoirs accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital conformément aux dispositions de l'article L225-100 du Code de Commerce.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Nous vous précisons, tout d'abord, que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, tant au niveau de la présentation qu'à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 42 054 710,33 Euros contre 27 844 598,75 Euros pour l'exercice précédent.

La ventilation du chiffre d'affaires est la suivante :

- Ventes de marchandises : 6 006 184 €, dont export : 6 679 €
- Production de biens : 35 696 153 €, dont export : 1 198 507 €
- Prestation de services : 352 374 €, dont export : 0 €

Nous avons entamé la saison avec un niveau de stock confortable. Parallèlement, nous avons bénéficié des ordres de nouveaux clients comme de l'accroissement des commandes de notre clientèle historique.

Par conséquent, nous avons enregistré une croissance régulière de notre activité tout au long de l'exercice, la progression du chiffre d'affaires en rend compte.

Si l'hiver n'a pas été très froid, les ventes des granulés ont augmenté sans interruption. Mettant à profit notre modèle d'exploitation, nous avons suivi la demande et honoré nos engagements sans problème. Cependant, il nous a été signalé des ruptures de stock et des difficultés d'approvisionnement du fait de la défaillance de certains confrères.

Les ventes d'appareils ont connu une belle croissance dans tous les segments de distribution. Nous avons dû aussi renforcer significativement nos équipes de techniciens.

La progression du chiffre d'affaires a été de 50 % par rapport à l'exercice précédent.

Aujourd'hui, la demande excède la capacité de production en France et le contexte géopolitique prive une grande partie de l'Europe de l'importation de la Russie, de la Biélorussie et de l'Ukraine. Cela exacerbe les tensions sur le marché tandis que le choix d'un chauffage aux granulés est devenu une option largement plébiscitée par les consommateurs.

Nous mobilisons les ressources de nos trois usines, tandis que les produits connexes issus de la première transformation du bois, que nous utilisons, sont soumis à une instabilité qui affecte toute la filière.

Nous pensons que la prochaine saison sera marquée par une gestion des ventes assez délicate car il nous sera impossible de répondre favorablement à toutes les sollicitations.



Le résultat de l'exercice 2021-2022 s'établit à 2 940 218 € contre 1 407 965 € pour l'exercice 2020-2021. Ce résultat a été obtenu après :

- Dotation aux comptes d'amortissement des immobilisations de 2 702 413 €
- Dotation aux comptes d'amortissement des charges à répartir de 6 895 €

(Ces chiffres étaient respectivement, au 30 juin 2021, de 1 851 873 € et de 6 895 €)

Il inclut un résultat financier négatif de (54 952 €). Au 30 juin 2021, ce même résultat financier était négatif de (63 004 €). L'évolution de ce poste correspond à l'amortissement des emprunts en cours et aux taux d'intérêt plus favorables des plus récents emprunts.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé. Nous demeurons cependant en veille à cet égard en vue de réagir rapidement.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Depuis le 30 juin 2022, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Aucune prise de participation significative n'a été réalisée par COGRA 48 au cours de l'exercice.

PERSPECTIVES POUR LA SAISON 2022-2023

Nous faisons face à une situation inédite. La demande est très forte dans tous les segments de notre activité et pour tous les canaux de distribution.

Dès les mois de juillet et août, nous avons constaté une importante progression des ventes de granulés et nous avons mis en place certaines mesures afin de garder la maîtrise de la distribution.

Concernant les ventes d'appareils, la dynamique est toute aussi vive, mais nous avons répondu favorablement à la demande grâce aux stocks que nous avons constitués.

Le renforcement de nos équipes techniques a permis d'intensifier les installations et le carnet de commandes ne diminue pas.

Dans ces conditions, nous abordons la saison en toute sérénité tout en adoptant une attitude prudente compte tenu de la fébrilité qui s'est emparé du marché.

ANALYSE RELATIVE A LA SITUATION FINANCIERE ET A L'ENDETTEMENT

Nous vous invitons à consulter le bilan et l'annexe au 30 juin 2021 afin d'obtenir les informations relatives à l'endettement de notre Société. Nous complétons cette information par la présentation des ratios suivants :

Ratios	30/06/22	30/06/21	30/06/20	30/06/19
Autonomie financière	54,50 %	51,60 %	57,55 %	67,85 %
Endettement	23,97 %	29,00 %	24,60 %	13,56 %
Taux d'intérêt financier	0,27 %	0,40 %	0,41 %	0,61 %
Endettement/CA H.T.	42,55 %	62,78 %	51,29 %	30,41 %
Indépendance financière	43,81 %	41,70 %	45,35 %	52,31 %

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 2 940 218,10 €.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Origine :

- Bénéfice de l'exercice : 2 940 218,10 €

Affectation :

- En totalité au poste « Autres Réserves » : 2 940 218,10 €



RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois derniers exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Dividendes
2020-2021	0 €
2019-2020	0 €
2018-2019	0 €

INFORMATIONS RELATIVES AUX DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux dispositions de l'article L 441-6-1 du Code de Commerce, vous trouverez ci-après les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs visées par ce texte.

Factures reçues et émises non réglées a la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu :

<i>Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce :</i> <i>Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu</i>	<i>Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce :</i> <i>Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu</i>
---	---

	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement								
Nombres de factures concernées				6				35
Montant total des factures concernées (préciser HT ou TTC)		39 550 €			169 821 €	17 220 €		187 201 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (préciser HT ou TTC)		N.S.						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser HT ou TTC)					0,40 %	0,04 %		0,44 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées								
Nombre de factures exclues								
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)								
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)								
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		- Délais légaux : dates mentionnées sur les factures				- Délais légaux : 30 jours		

DEPENSES NON-DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que le montant des amortissements excédentaires de 8 077 € entre dans le cadre de ces dépenses.

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de Commerce, et compte tenu des informations reçues en application des articles L.233-7 et L.233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après, l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers ou de la moitié du capital.

A cet égard, nous vous informons que les actionnaires ci-dessous détiennent chacun plus de 5 % du capital social et des droits de vote de la Société au 30 juin 2022.

NOM	NOMBRE D' ACTIONS	% DE CAPITAL	NOMBRE DE VOIX
NEXTSTAGE	1 111 294	32,43 %	1 111 294
LOZERE HABITATIONS	313 136	9,14 %	319 859
EXIMIUM	318 859	9,33 %	319 859



Aucune convention n'a été passée avec l'un des administrateurs nécessitant l'approbation prévue par la loi.

Mandats exercés par les administrateurs de la Société

Monsieur Jean-Claude ENGELVIN, administrateur, est par ailleurs administrateur de :

- La Société Engelvin Bois Moulé – Mende
- La Société E.C.H. (Engelvin et Cie Holding)

Monsieur Jean GALLIEN, administrateur, est par ailleurs :

- Président du Conseil d'administration de GALLIEN BOIS IMPREGNES

Monsieur Yves DHOMBRES, administrateur, est par ailleurs administrateur de :

- La Caisse Locale du Crédit Agricole

Monsieur François CHAPON, administrateur, est par ailleurs administrateur de :

- La Caisse Locale du Crédit Agricole de Mende

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Les mandats d'administrateurs de la société LIVRA BOIS représentée par Carole Gallien, de la société GALLIEN BOIS IMPREGNES représentée par Jean Gallien, de la société FAGES représentée par Hervé Fages ainsi que celui de Bernard Chapon expirent à l'issue de la prochaine Assemblée Générale.

Le mandat d'administrateur de la société Ets FAGES, représentée par Hervé FAGES a cessé de plein droit le 4 septembre 2019, par suite de la perte par celle-ci de la qualité d'actionnaire et en l'absence de régularisation dans le délai légal de six mois.

OPERATIONS REALISEES SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE PAR LES DIRIGEANTS OU HAUTS RESPONSABLES ET PAR LES PERSONNES AUXQUELLES ILS SONT ETROITEMENT LIES AU COURS DU DERNIER EXERCICE

Aucune opération sur les actions de la Société ou transaction sur des instruments financiers n'ont été réalisées par une des personnes mentionnées ci-dessus.

INFORMATIONS SUR LE CONTRAT DE LIQUIDITE

Au cours de l'exercice courant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022, les transactions ont été les suivantes :

ACHATS : 8 218 titres au cours moyen de 6,824 €

VENTES : 13 535 titres au cours moyen de 7,362 €

Il est rappelé que lors de la mise en place du contrat de liquidité, les moyens suivants ont été mis à disposition :

- Nombre d'actions : 3 073
- Solde en espèces : 68 947,34 €

INFORMATIONS SUR LES RISQUES DE MARCHE

La Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas de risques significatifs.

La Société a également procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE L'ACTIVITE ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

En application des dispositions de l'article L225-102-1, alinéa 5 du code de commerce, nous vous présentons les conséquences sociales et environnementales de l'activité de la Société ainsi que les engagements dans le cadre de la lutte contre les discriminations et la promotion des diversités.

Thématiques sociales

Au terme de l'exercice, l'effectif de 69 personnes est réparti de la façon suivante :

- 23 personnes à Mende 48000 (6 femmes - 17 hommes)



- 33 personnes à Craponne-sur-Arzon 43500 (2 femme - 31 hommes)
- 16 personnes à Sévérac-le-Château 12150 (1 femme - 15 hommes)
- 1 personne à Onet-le-Château 12850 (1 homme)

Le temps de travail est de 35 heures par semaine en horaire décalé. Les usines fonctionnent avec un roulement sur 3 postes du lundi matin au samedi après-midi.

La revalorisation des salaires est régulièrement opérée.

Les délais accordés pour la mise en place des entretiens professionnels en raison de la crise sanitaire, nous ont conduits à repousser ces derniers. Ils devraient avoir lieu au cours de l'exercice 2022-2023.

Les absences recensées au cours de la période ont été, en très grande majorité, le fait de contaminations à la Covid 19 liées à la vie privée.

Nous tenons particulièrement au maintien d'un climat social convivial. Nous nous déplaçons sur les sites de production au moins une fois par semaine pour rencontrer les salariés tandis que nous côtoyons tous les jours ceux basés au siège social. Nous sommes par ailleurs joignables individuellement sur nos téléphones mobiles.

Les accidents du travail ont été peu nombreux et plutôt sans gravité, conséquence la plupart du temps, à des gestes maladroits (écorchures, contusions, foulures etc.).

Nous poursuivons, depuis de nombreuses années, l'organisation de programmes de formation réguliers et récurrents (conduite de chariot élévateur, conduite de chargeuse à pneus, utilisation des transpalettes-gerbeurs électriques, conduite de nacelle automotrice, Sauveteur Secouriste du Travail, défense incendie, habilitations électriques, travaux en hauteur etc.) tant pour l'acquisition initiale des aptitudes que pour les recyclages.

Le nombre d'heures de formation a été de 231 heures sur l'exercice.

Ce nombre est en forte diminution par rapport à l'exercice précédent (1427 heures) car la pandémie a généré de nombreux et importants retards dus à nos possibilités d'adaptation réduites d'une part et à la moindre disponibilité des formateurs d'autre part. Nous devrions retrouver le niveau habituel dès l'exercice 2022-2023.

Nos usines sont pourvues des dispositifs les plus aboutis en matière de sécurité : contrôle des températures avec injection d'eau automatique, détection-extinction explosion, contrôles des dérives de fonctionnement, vibrations, départs de convoyeurs etc. par supervision pilotée par informatique. Les locaux TGBT - étanches - sont équipés de détections de fumées avec injection de gaz inertant pour stopper tout départ de feu électrique.

En collaboration avec les préventeurs des compagnies d'assurance, nous avons installé de nombreuses caméras de surveillance sur tous nos sites dont certaines sont dotées de systèmes de détections de températures afin de détecter toute élévation anormale.

Les organismes de contrôle agréés assurent les vérifications nécessaires avec régularité.

Nous précisons encore que les postes sont proposés aux femmes et aux hommes sans aucune discrimination de genre ou d'autres critères.

Il est à noter toutefois que la nature de nos activités rend difficile l'intégration des personnes handicapées. Nous veillons cependant à compenser en nous approvisionnant, autant qu'il est possible, auprès des ESAT (sciures et palettes notamment).

Thématiques économiques

Nous avons choisi d'implanter nos usines au plus près de la ressource. Cela procède autant de la performance économique relative aux coûts de transport des matières premières que de la volonté de s'inscrire dans un schéma de circuit court.

Nous sommes par conséquent en prise directe avec l'économie locale par le service apporté aux scieries pour l'écoulement des produits connexes, par la mobilisation des transporteurs de la zone géographique ainsi que par la sous-traitance confiée aux entreprises du lieu.

Nos collaborateurs sont majoritairement issus du monde rural et habitent à proximité. Nous apportons un réservoir d'emplois dans des zones peu industrialisées où la seule activité autochtone est le travail mécanique du bois dont notre périmètre constitue le dernier maillon.

Thématiques environnementales

Il faut remarquer, et c'est une singularité, que notre activité illustre parfaitement la préoccupation environnementale en matière de chauffage au bois.

Comme indiqué ci-dessus, notre exploitation s'inscrit dans une démarche vertueuse avec des implantations territorialement pertinentes et des processus performants pour la valorisation des connexes de scierie et cela exclusivement.

Outre l'intérêt de créer la valeur ajoutée sur les lieux-mêmes de la mobilisation de la ressource et d'en faire profiter la population locale, la transformation des résidus de la première transformation du bois en un combustible élaboré est d'un intérêt majeur.



En effet, les caractéristiques de ce combustible permettent une utilisation pilotée par microprocesseur qui allie économie, performance, confort et respect de l'environnement.

COGRA 48 est l'importateur exclusif pour la France des poêles Harman (USA) depuis 1998 et grossiste-conseil des chaudières Fröling (Autriche). Cela nous permet d'exercer nos compétences sur toute l'étendue de la chaîne.

Les instances gouvernementales et régionales encouragent fermement la solution « granulé de bois » car ses propriétés permettent d'obtenir de très faibles émissions, c'est-à-dire une bonne hygiène de combustion.

Nos sites de production sont soumis à des normes environnementales très strictes que nous respectons scrupuleusement et par-delà l'approche réglementaire, nous veillons même au recyclage des emballages par l'intermédiaire de prestataires spécialisés ou, pour les cendres issues du générateur de chaleur, par la mise en place d'un plan d'épandage, en collaboration avec les agriculteurs, pour l'amendement des sols.

En complément de ces prescriptions, nous nous sommes engagés, dès 1999, dans l'élaboration des normes européennes (EN) et internationales (ISO) afin de partager nos connaissances et notre expérience dans les domaines et groupes de travail suivants :

- TC 335 – X34 B (Combustibles solides)
- TC 295 – D35 R (Appareils à granulés)
- ISO TC 238/WG7 (Sécurité des silos à granulés)

ACTIONNARIAT DES SALARIES

Conformément à l'article L 225-102 alinéa 1 du Code de Commerce, nous portons à votre connaissance l'état de la participation des salariés au capital social de notre Société au dernier jour de l'exercice.

Cette participation est de 0 %.

INFORMATION SUR LA REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Conformément à l'obligation réglementaire, nous vous indiquons la rémunération brute des dirigeants a été de 96 000 € au cours de l'exercice.



RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS / PERIODES	30/06/2022	30/06/2021	30/06/2020	30/06/2019	30/06/2018
<i>Durée de l'exercice</i>	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) <i>Capital social</i>	2 570 080	2 570 080	2 570 080	2 570 080	2 522 102
b) <i>Nombre d'actions émises</i>	3 426 774	3 426 774	3 426 774	3 426 774	3 362 802
c) <i>Nombre d'obligations convertibles en actions</i>					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) <i>Chiffre d'affaires hors taxes</i>	42 054 710	27 844 599	24 690 120	24 362 020	21 929 602
b) <i>Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions</i>	6 726 938	3 804 773	3 184 915	2 410 492	1 664 021
c) <i>Impôt sur les bénéfices</i>	1 077 412	552 341	585 790	382 029	65 418
d) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>	5 649 526	3 252 432	2 599 125	2 028 463	1 598 603
e) <i>Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>	2 940 218	1 407 965	1 349 312	863 126	611 441
f) <i>Montants des bénéfices distribués</i>					
g) <i>Participation des salariés</i>					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements</i>	0	0	0	0	0
b) <i>Bénéfice après impôt, amortissements provisions</i>	0	0	0	0	0
c) <i>Dividende versé à chaque action</i>					
IV - Personnel :					
a) <i>Nombre de salariés</i>	70	63	52	48	47
b) <i>Montant de la masse salariale</i>	2 199 177	1 978 442	1 669 933	1 560 760	1 467 468
c) <i>Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux</i>	804 149	737 322	655 557	555 164	555 164



TABLEAU DES DÉLÉGATIONS

(augmentation de capital - Article L. 225-100 du Code de Commerce)

	Date AG et N° de résolution	Durée de la délégation	Montant maximum de l'augmentation de capital	Montant nominal maximum des valeurs mobilières	Caractéristiques
Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	AGM du 15 octobre 2021 6° Résolution	26 mois à compter de la date de l'AGM	2.000.000 €. Ce plafond ainsi arrêté n'inclut pas la valeur nominale globale des actions supplémentaires à émettre éventuellement.	20.000.000 € ou la contre-valeur de ce montant en monnaies étrangères ou unités de comptes fixées par référence à plusieurs monnaies.	
Incorporation au capital de bénéfices, réserves ou primes	AGM du 15 octobre 2021 9° Résolution	26 mois à compter de la date de l'AGM	1.000.000 €		Incorporation au capital de tout ou partie des bénéfices, réserves ou primes dont la capitalisation sera légalement et statutairement possible, sous forme d'attribution gratuite d'actions ordinaires ou d'élévation du nominal des actions ordinaires existantes ou par l'emploi conjoint de ces deux procédés
Augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des salariés ayant adhéré à un plan d'épargne entreprise	AGM du 15 octobre 2021 10° Résolution	26 mois à compter de la date de l'AGM	1.500.000 €. Ce plafond ainsi arrêté n'inclut pas la valeur nominale globale des actions supplémentaires à émettre éventuellement.		
Augmentation du nombre de titres émis en cas de demande excédentaire conformément aux dispositions de l'article L.225-135-1 du Code de commerce	AGM du 15 octobre 2021 11° Résolution	26 mois à compter de la date de l'AGM			
Annulation des actions acquises dans le cadre du programme de rachat et de réduire en conséquence le capital de la Société	AGM du 15 octobre 2021 13° Résolution	18 mois à compter de la date de l'AGM			La réduction de capital ne pourra pas porter sur plus de 10% du capital
Autorisation d'opérer sur les actions de la Société	AGM du 15 octobre 2021 5° Résolution	12 mois à compter de la date de l'AGM	Le montant maximal des fonds destinés à la réalisation de ce programme d'achats d'action est de 2000 000€.		Dans le cadre de ce programme de rachat et sous réserve des dispositions légales et réglementaires applicables, le prix maximum par action est fixé est de 7 euros.
Attribution gratuite d'actions aux membres du personnel et/ou certains mandataires sociaux	AGM du 15 octobre 2021 15° Résolution	38 mois à compter de la date de l'AGM	Le nombre total d'actions attribuées gratuitement ne pourra dépasser 10 % du nombre total d'actions composant le capital social existant au jour de l'AGM.		



RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

A l'Assemblée générale de la société COGRA 48,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la COMPAGNIE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.



CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'Assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à MONTPELLIER, le 5 Octobre 2022.
Le Commissaire aux Comptes,



INSTITUT FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE
Michel GALAINE



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

A l'Assemblée générale de la société COGRA 48,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **COGRA 48** relatifs à l'exercice clos le **30 Juin 2022**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.



JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise présentées dans le rapport de gestion

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe 1 du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à MONTPELLIER, le 5 Octobre 2022.
Le Commissaire aux Comptes,



INSTITUT FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE
Michel GALAINE



COMPTE DE RESULTATS

1/2

État exprimé en €

				Du 01/07/2021 Au 30/06/2022		Du 01/07/2020 Au 30/06/2021			
		France		Exportation					
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		FA	5 999 504,99	FB	6 678,98	FC	6 006 183,97	4 485 796,63
	Production vendue	Biens	FD	34 497 645,39	FE	1 198 507,42	FF	35 696 152,81	23 020 066,62
		Services	FG	352 373,55	FH		FI	352 373,55	338 735,50
	Montant net du chiffre d'affaires		FJ	40 849 523,93	FK	1 205 186,40	FL	42 054 710,33	27 844 598,75
	Production stockée						FM	-355 616,07	2 538 611,16
	Production immobilisée						FN		
	Subvention d'exploitation						FO		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges (9)						FP	48 966,39	74 539,62
	Autres produits (1) (11)						FQ	0,61	0,11
	Total des produits d'exploitation (2)						FR	41 747 861,26	30 457 749,64
Charges d'exploitation	Achats de marchandises						FS	5 751 730,89	2 638 507,49
	Variation de stock						FT	-1 501 080,30	653 736,39
	Achats de matières et autres approvisionnements						FU	18 709 405,78	13 472 143,84
	Variation de stock						FV	-110 085,13	-86 622,99
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)						FW	8 853 768,33	6 729 106,53
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	361 230,23	416 238,57
	Salaires et traitements						FY	2 199 177,32	1 978 442,11
	Charges sociales du personnel (10)						FZ	804 149,24	737 322,46
	Dotation d'exploitation	Sur immobilisations	- Dotations aux amortissements				GA	2 709 307,75	1 858 766,87
			- Dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	7 025,00	13 746,13
	Total des charges d'exploitation (4)						GF	37 784 629,11	28 411 387,40
RESULTAT D'EXPLOITATION						GG	3 963 232,15	2 046 362,24	
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré						GI		
Produits financiers	De participations (5)						GJ	86,42	12 191,66
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (5)						GK	35 469,43	16 724,14
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	19 486,27	11 209,23
	Reprises sur provisions et transfert de charges						GM		
	Différences positives de change						GN	1 964,45	7 158,25
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers						GP	57 006,57	47 283,28	
Charges financières	Dotations aux amortissements et aux provisions						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	111 958,89	110 286,91
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières						GU	111 958,89	110 286,91	
RESULTAT FINANCIER						GV	-54 952,32	-63 003,63	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS						GW	3 908 279,83	1 983 358,61	



COMPTE DE RESULTATS

2/2

Etat exprimé en €		Du 01/07/2021 Au 30/06/2022	Du 01/07/2020 Au 30/06/2021
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		3 908 279,83	1 983 358,61
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion	HA 9 938,13	10 404,94
	Sur opérations en capital	HB 144 745,04	154 723,94
	Reprises sur provisions et transfert de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7)	HD 154 683,17	165 128,88
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion (6bis)	HE 45 162,20	144 448,44
	Sur opérations en capital	HF 170,70	43 733,34
	Dotations aux amortissements et aux provisions (6ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7)	HH 45 332,90	188 181,78
RESULTAT EXCEPTIONNEL		HI 109 350,27	-23 052,90
PARTICIPATION DES SALARIES		HJ	
IMPOTS SUR LES BENEFICES		HK 1 077 412,00	552 341,00
TOTAL DES PRODUITS		HL 41 959 551,00	30 670 161,80
TOTAL DES CHARGES		HM 39 019 332,90	29 262 197,09
RESULTAT DE L'EXERCICE		HN 2 940 218,10	1 407 964,71
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
	(3) Dont - Crédit-bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit-bail immobilier	HQ 126 967,01	228 709,96
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C. G. I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : obligatoires	A9	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans les PME innovantes (art 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD	
	(7) Détails des produits et charges exceptionnels :	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détails des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	



BILAN ACTIF

		Du 01/07/2021 Au 30/06/2022			Du 01/07/2020 Au 30/06/2021				
		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net				
État exprimé en €									
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations Incorporelles	Frais d'établissement	AB	110 184,84	AC	110 184,84			
		Frais de recherche et de développement	AD	363,00	AE		363,00	363,00	
		Concessions brevets droits similaires	AF	34 036,00	AG	23 010,11		11 025,89	9 637,00
		Fonds commercial (1)	AH		AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes	AL		AM				
	Immobilisations Corporelles	Terrains	AN	977 385,11	AO	322 723,00		654 662,11	666 583,45
		Constructions	AP	12 687 793,48	AQ	3 787 975,10		8 899 818,38	8 974 161,01
		Installations techniques, mat et outillage indus.	AR	18 520 120,22	AS	9 911 535,11		8 608 585,11	10 095 636,40
		Autres immobilisations corporelles	AT	2 538 829,98	AU	1 611 117,80		927 712,18	913 862,15
		Immobilisations en cours	AV	219 107,00	AW			219 107,00	10 500,02
		Avances et acomptes	AX		AY				
	Immobilisations Financières	Participations évaluées selon mise en équivalence	CS		CT				
		Autres participations	CU	21 230,47	CV		21 230,47	21 144,07	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC				
		Autres titres immobilisés	BD	61 458,25	BE		61 458,25	69 558,15	
		Prêts	BF		BG				
		Autres immobilisations financières	BH	408 674,30	BI		408 674,30	365 104,97	
TOTAL (II)		BJ	35 579 182,65	BK	15 766 545,96		19 812 636,69	21 126 550,22	
ACTIF CIRCULANT	Stocks	Matières premières, approvisionnements	BL	732 412,58	BM		732 412,58	622 327,45	
		En-cours de production de biens	BN		BO				
		En-cours de production de services	BP		BQ				
		Produits Intermédiaires et finis	BR	6 079 535,44	BS		6 079 535,44	6 435 351,51	
	Marchandises	BT	2 953 647,95	BU		2 953 647,95	1 452 567,65		
	Avances et Acomptes versés sur commandes	BV		BW					
	Créances	Créances clients et comptes rattachés (3)	BX	1 954 745,38	BY	3 723,13		1 951 022,25	1 582 660,66
		Autres créances (3)	BZ	1 006 135,36	CA		1 006 135,36	721 707,55	
		Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC				
	Divers	Valeurs mobilières de placement	CD		CE				
Disponibilités		CF	5 991 248,49	CG		5 991 248,49	3 517 875,73		
Charges constatées d'avance (3)	CH	802 897,55	CJ		802 897,55	649 843,12			
TOTAL (III)		CJ	19 520 622,75	CK	3 723,13		19 516 899,62	14 982 333,67	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CL	1 723,81			1 723,81	8 619,04		
Primes et remboursement des obligations (V)		CM							
Ecart de conversion actif (VI)		CN							
TOTAL ACTIF		CO	55 101 529,21	IA	15 770 269,09		39 331 260,12	36 117 502,93	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				CP		(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété :*									
Immobilisations :						Stocks :			
						Créances :			



BILAN PASSIF

État exprimé en €

		Du 01/07/2021 Au 30/06/2022	Du 01/07/2020 Au 30/06/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel (1)	DA 2 570 080,50	2 570 080,50
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	DB 9 387 824,92	9 387 824,92
	Ecart de réévaluation (2)	DC	
	Réserve légale (3)	DD 301 128,18	230 729,94
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)	DF	
	Autres réserves	DG 5 581 691,93	4 244 125,46
	Report à nouveau	DH	
	Résultat de l'exercice	DI 2 940 218,10	1 407 984,71
	Subventions d'investissement	DJ 653 737,45	794 700,82
	Provisions réglementées	DK	
	Total des capitaux propres	DL 21 434 681,08	18 635 428,35
	Autres Fonds Propres	Produits des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées		DN	
Total des capitaux propres		DO	
Provisions	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	Total des provisions	DR 0,00	0,00
Dettes	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT 50 220,09	251 094,93
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 11 678 103,66	12 707 566,74
	Emprunts et dettes financières divers	DV 0,03	0,03
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 5 044 887,22	3 678 310,91
	Dettes fiscales et sociales	DY 1 077 184,58	598 187,74
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	219 823,80
	Autres dettes	EA 46 183,46	27 092,43
	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	Total des dettes	EC 17 896 579,04	17 482 076,58
Ecarts de conversion passif	ED		
TOTAL PASSIF		EE 39 331 260,12	36 117 502,93
Renvois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	(2) Dont Écart de réévaluation libre	1D	
	Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	



ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

arrêtés au 30 juin 2022

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2022 dont le total est de 39 331 261 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 2 947 218 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/07/2020 au 30/06/2021.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels informatiques : 1 an
- Frais d'établissements : 5 ans
- Agencements, aménagements des terrains : de 5 à 15 ans
- Constructions : de 5 à 40 ans
- Agencement des constructions : de 4 à 15 ans
- Matériel et outillage industriels : de 2 à 12 ans
- Agencements, aménagements, installations : de 3 à 10 ans
- Matériel de transport : de 1 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : de 3 à 5 ans
- Mobilier : de 5 à 8 ans



IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

CHANGEMENT DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les comptes sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L 123-28) du règlement ANC 2014-03 à jour à l'arrêté des comptes.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

DETAIL DU RESULTAT FINANCIER

- Le résultat financier de – 54 952 € est décomposé de la manière suivante :
- les produits financiers d'un montant de 57 007 € proviennent d'escomptes obtenus (19 486 €), de gains de change (1 964 €) de produits de placements (35 469 €) et participations (86 €).
- les charges financières d'un montant de 111 959 € sont constituées par des intérêts sur emprunts (111 959 €).

DETAIL DU RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de -109 350 € est décomposé de la manière suivante :

- la quote-part des subventions d'investissement virée au résultat : 140 963 €
- de produits de cessions d'actifs pour : 3 782 €
- valeur nette comptable des immobilisations cédées : - 171 €
- des régularisations pour : - 35 224 €



Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultat

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement	110 548		
Autres immobilisations incorporelles	31 536		2 500
Terrains	977 385		
Constructions sur sol propre	11 888 019		522 014
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions	277 761		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	18 247 638		272 482
Autres installations, agencements, aménagements	88 186		7 902
Matériel de transport	1 942 382		316 499
Matériel de bureau, informatique, mobilier	190 953		23 111
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	10 500		208 607
Avances et acomptes			
TOTAL	33 622 823		1 353 115
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	21 144		86
Autres titres immobilisés	69 558		
Prêts et autres immobilisations financières	365 105		43 569
TOTAL	455 807		43 655
TOTAL GENERAL	34 220 714		1 396 770

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Rév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement			110 548	
Autres immobilisations incorporelles			34 036	
Terrains			977 385	
Constructions sur sol propre			12 410 033	
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions			277 761	
Installations techniques, matériel et outillages industriels			18 520 120	
Autres installations, agencements, aménagements			96 087	
Matériel de transport		23 662	2 235 219	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		6 540	207 524	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			219 107	
Avances et acomptes				
TOTAL		30 202	34 943 236	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			21 230	
Autres titres immobilisés		8 100	61 458	
Prêts et autres immobilisations financières			408 674	
TOTAL		8 100	491 363	
TOTAL GENERAL		38 302	35 579 183	



ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Montant des amort. au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. afférents aux éléments sortis et reprises	Montant des amort. à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, recherche	110 185			110 185
Autres immobilisations incorporelles	21 899	1 111		23 010
Terrains	310 802	11 921		322 723
Constructions sur sol propre	2 971 385	587 578		3 558 963
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions	220 234	8 778		229 012
Installations techniques, matériel et outillages industriels	8 152 002	1 759 533		9 911 535
Installations générales, agencements divers	67 799	3 188		70 987
Matériel de transport	1 091 995	312 495	23 661	1 380 829
Matériel de bureau, informatique, mobilier	147 864	17 808	6 369	159 303
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	12 962 081	2 701 301	30 030	15 633 451
TOTAL GENERAL	13 094 165	2 702 412	30 030	15 766 546

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	1 111				
Terrains	11 921				
Constructions sur sol propre	587 578				
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions	8 778				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 759 533				
Installations générales, agencements divers	3 188				
Matériel de transport	312 495				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	17 808				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	2 701 301				
TOTAL GENERAL	2 701 301				
	2 702 412				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices	8 620		6 895	1 725
Primes de remboursement obligations				



ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	3 723			3 723
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	3 723			3 723
TOTAL GENERAL	3 723			3 723

Dont dotations et reprises :

- d'exploitation	14 301
- financières	
- exceptionnelles	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.



ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	408 674		408 674
Clients douteux ou litigieux	26 903	26 903	
Autres créances clients	1 927 843	1 927 843	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	913 336	913 336	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	4 356	4 356	
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	88 443	88 443	
Charges constatées d'avance	802 898	802 898	
TOTAL GENERAL	4 172 453	3 763 779	408 674
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	50 220	50 220		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	11 678 104	1 936 555	7 330 110	2 411 439
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 044 887	5 044 887		
Personnel et comptes rattachés	171 049	171 049		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	240 495	240 495		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	541 156	541 156		
- T.V.A	4 010	4 010		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	120 475	120 475		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	46 183	46 183		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	17 896 579	8 155 030	7 330 110	2 411 439
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 228 991			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

FRAIS D'ETABLISSEMENT

	Valeurs nettes	Taux d'amortissement
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital	110 185	20,00
TOTAL	110 185	20,00

INTERETS IMMOBILISES

Montant des intérêts inclus dans le coût de production des immobilisations faites par l'entreprise pour elle-même : sans objet pas d'intérêts de cette nature.



INTERETS SUR ELEMENTS DE L'ACTIF

Montant des intérêts inclus dans la valeur des stocks au bilan :

Sans objet pas d'intérêts de cette nature.

AVANCES AUX DIRIGEANTS

Aucune avance consentie aux dirigeants.

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	44 105
Autres créances (dont avoirs à recevoir : ___)	2 784
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	46 889

CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 886
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	298 716
Dettes fiscales et sociales	351 236
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir : ___)	
TOTAL	659 838

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	802 898	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	802 898	

Commentaires : Les charges constatées d'avance relèvent des postes Autres achats et charges externes ainsi que des autres charges.

CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant brut	Taux amortissement
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts	34 476	20,00
Charges à étaler		
TOTAL	34 476	20,00

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	3 426 774	0,75
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	3 426 774	0,75



VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	6 006 184
Ventes de produits finis	35 696 153
Prestations de services	352 374
TOTAL	42 054 710

Répartition par marché géographique	Montant
France	40 849 091
Etranger	1 205 619
TOTAL	42 054 710

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	3 908 280	1 077 412
Résultat exceptionnel (et participation)	109 350	0
Résultat comptable	2 940 218	1 077 412

REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	20 000

EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens	3	
Employés	62	
Ouvriers		
TOTAL	70	

ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

Le passif social lié aux droits acquis à indemnité de départ en retraite s'élève à 153 787 euros à la clôture de l'exercice compte tenu d'un taux de progression des salaires et d'actualisation de 2% et d'un turn-over en fonction des différentes tranches d'âges.

ENGAGEMENTS DONNES

Emprunt souscrit au Crédit Agricole d'un montant de 3 800 000 € pour la construction de l'usine de Séverac :

- Hypothèque conventionnelle de premier rang et privilège prêteur de deniers
- Nantissement du fonds de commerce
- Capital restant dû : 1 889 205 €

Emprunt obligataire souscrit auprès de GIAC d'un montant de 1 000 000 € :

- Hypothèque de premier rang sur les terrains et installations de Mende
- Participation au capital de GIAC
- Fonds de garantie GIAC
- Capital restant dû : 50 000 €



Emprunt souscrit au Crédit Agricole d'un montant de 3 500 000 € pour l'acquisition foncière et travaux immobiliers pour la nouvelle ligne de production à Craponne sur Arzon :

- Hypothèque conventionnelle de premier rang et privilège prêteur de deniers
- Capital restant dû : 3 121 297 €

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a perduré au cours de cet exercice. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité lors de cet exercice.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'évènement Covid étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, et extrêmement évolutif et volatil, il est difficile d'en estimer les impacts financiers sur notre activité, toutefois nous estimons que la poursuite de notre exploitation n'est pas remise en cause.

Le conflit entre l'Ukraine et la Russie entraîne d'importants changements sur l'environnement économique et affecte toute la filière bois. Cela se traduit par une certaine instabilité concernant les volumes et les prix des produits connexes issus de la première transformation du bois que nous utilisons.

Nous sommes très attentifs à cette situation dans nos relations quotidiennes avec nos partenaires.

Tout en déplorant ce contexte, la Société précise qu'elle n'a pas directement d'exposition économique et bilantielle. A la date d'arrêté des comptes, la Direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la continuité d'exploitation.

COGRA 48

Société Anonyme au capital de 2 570 080,50 euros

Siège social : Zone de Gardès

48000 MENDE

RCS MENDE B 324 894 666

www.cogra.fr

